



DOSSIER DE PRESSE

23 juin 2009

Annecy 2018 au cœur de l'esprit Olympique :

> Célébration de la Journée Olympique

> Lancement de l'association porteuse de la candidature

CONTACT PRESSE

ANNECY 2018

Alexandra Carraz

04 50 33 50 02

06 22 86 73 12

Alexandra.CARRAZ@cg74.fr

CNOSF

Soria ZIDELKHILE

06 32 64 73 67

SoriaZidelkhile@cnosf.org

SOMMAIRE

23 juin 2009

Annecy 2018 au cœur de l'esprit Olympique

- **L'association porteuse de la candidature Annecy 2018**
- **23 juin 2009 : la Journée Olympique à Annecy**
- **Cap sur Annecy 2018, l'enjeu grandeur nature**
- **Le Budget prévisionnel de la candidature**
- **Le calendrier & les principales échéances**
- **Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver et le territoire en chiffres**

ANNEXE

Statuts de l'Association Annecy 2018 Savoie Mont-Blanc

Dans le cadre de la journée mondiale de l'Olympisme, le 23 juin, dont le CNOSF a souhaité exceptionnellement décentraliser la célébration à Annecy, se constitue la structure porteuse de la candidature française aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2018, en présence des financeurs publics, du mouvement sportif français et des grands ambassadeurs.

L'occasion, à la veille du dépôt officiel de cette candidature au CIO, de faire le point sur tous les aspects de la démarche, en particulier les enjeux de conquête internationale d'un dossier où il s'agit, pour la France, de convaincre les instances internationales du meilleur choix à faire.

L'association porteuse de la candidature Annecy 2018

En harmonie avec l'esprit Olympique, la candidature est toute entière placée au service des athlètes. Sa gouvernance est portée par une association dont l'exécutif est composé de deux co-présidents (**Jean-Luc RIGAUT**, Maire d'Annecy, triple champion du monde de Canoë Kayak ; **Denis MASSEGLIA**, Président du Comité Olympique et Sportif Français), et d'un Président délégué (**Christian MONTEIL**, Président du Conseil général de la Haute-Savoie) et du Chef de file des ambassadeurs sportifs, **Antoine DENERIAZ** (Champion Olympique de Descente en titre).

Outre les partenaires institutionnels (Ville d'Annecy, Conseil général de la Haute-Savoie, Etat, Région Rhône-Alpes, Sites olympiques...), l'association porteuse de la candidature rassemble de nombreux représentants du monde sportif mais aussi des forces vives économiques et associatives. Sur le plan opérationnel, la candidature est animée au quotidien par une vingtaine de techniciens et d'experts, parmi lesquels on compte plusieurs sportifs de haut niveau, dont la mission est d'élaborer le meilleur dossier possible pour convaincre les membres du CIO.

Le Comité exécutif (4 membres)



Jean-Luc RIGAUT
Maire d'Annecy



Denis MASSEGLIA
Président du CNOSEF



Christian MONTEIL
Président du
Conseil général
Haute-Savoie



Antoine DENERIAZ
Champion
Olympique de
Descente en titre

Le bureau (3 membres)

2 co-présidents, le Maire d'Annecy et le Président du CNOSEF,
1 président délégué, le Président du Conseil Général

et

1 président ambassadeur représentant les sportifs

Des conseils et comités extérieurs sont rattachés au Comité exécutif :

Le comité des financeurs

Le conseil d'orientation du mouvement sportif

Le conseil d'orientation environnement / développement durable

Le conseil d'orientation des partenaires économiques

Le Conseil d'Administration (24 membres)

Le bureau (3 membres)

et

- 1 représentant des parlementaires Haut-savoyards
- 2 représentants de l'Etat
- 4 représentants du mouvement olympique (dont fédération française handisport)
- les 2 membres français du CIO
- le conseiller municipal de la ville d'Annecy délégué aux grands événements (secrétaire)
- le vice président du Conseil Général délégué aux sports(trésorier)
- le Président et le Vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes, en charge des sports
- 1 représentant des sites olympiques
- 1 représentant de l'Assemblée des Pays de Savoie
- 3 athlètes, dont un issu du mouvement paralympique
- 1 représentant des chambres consulaires
- 2 personnalités qualifiées désignées par l'exécutif

Un Comité de soutien est rattaché au Conseil d'administration

Les membres de l'Assemblée générale

Le conseil d'administration

et

- les 7 parlementaires de la Haute-Savoie autres que le membre du Conseil d'Administration
- les 13 représentants des sites olympiques autres que le membre du Conseil d'Administration
- les 2 représentants des chambres consulaires autres que le membre du Conseil d'Administration
- un représentant de l'Agence Economique Départementale
- les 20 vice-présidents et présidents de commission du Conseil Général de la Haute-Savoie
- les 15 maire-adjoints et conseillers municipaux délégués de la Ville d'Annecy
- les 8 représentants du Conseil régional Rhône-Alpes
- 3 représentants des associations de soutien
- 1 représentant du club des entreprises partenaires
- 70 représentants du mouvement sportif

23 juin 2009 : la Journée Olympique à Annecy

La France célèbre la Journée Olympique à Annecy

A l'initiative du CNOSF, suite à la sélection de la ville d'Annecy pour représenter la France à la candidature aux JO d'hiver 2018, la Journée Olympique du 23 juin 2009 est décentralisée et célébrée à Annecy, à travers une immense fête du sport sur la grande pelouse du Pâquier, au bord du lac.

Au programme :

13h00 :

Un millier de collégiens aux couleurs de l'Olympisme constituent les anneaux olympiques, sous la forme d'un gigantesque logo humain, sur fond de lac et montagnes.

13h30-16h30 :

Mur d'escalade, voile, rugby, athlétisme, tennis, VTT, kayak, handball, judo, gym...une douzaine d'animations et d'ateliers sera réservée aux collégiens d'Annecy pour célébrer les valeurs de l'Olympisme.

13h00-19h00 :

Une course à pieds « Annecy court pour 2018 », dédiée au grand public, permettra à tous ceux qui le souhaitent, d'afficher leur soutien à la candidature.

Une Journée mondiale initiée par le CIO

En janvier 1948, lors de sa 42e Session à Saint-Moritz, Suisse, le CIO approuve l'idée d'une Journée olympique. Cet événement allait servir à commémorer la création du CIO le 23 juin 1894 à Paris. La Journée olympique a ainsi été célébrée pour la première fois le 23 juin 1948 par neuf CNO, qui ont organisé des cérémonies dans leurs pays respectifs : Autriche, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Grèce, Portugal, Suisse, Uruguay et Venezuela.

Dans un effort visant à encourager tous les CNO à commémorer la Journée olympique, la commission du sport pour tous du CIO lança en 1987 le concept de la course de la Journée olympique, avec pour objectif la promotion de la pratique du sport par les hommes, femmes et enfants des quatre coins du monde, quelles que soient leurs aptitudes sportives. Aujourd'hui ce sont plus de 150 CNO qui participent dans le monde entier.

En 2009, le CIO a décidé de consolider et pérenniser ce succès en faisant de la course de la Journée olympique un événement mondial désormais connu comme la « Journée olympique ».

Le CIO revient donc aux sources grâce à la Journée olympique et souhaite encourager les diverses initiatives sportives, culturelles et éducatives lancées par les CNO qui vont bien au-delà de la simple course. En effet, au fil des années, les CNO ont su faire évoluer cet événement en invitant les participants de tous âges et de tous horizons à pratiquer une activité physique, s'initier à de nouveaux sports auprès d'athlètes et de volontaires, et également découvrir, comprendre et mettre en œuvre les valeurs olympiques.

Ce rendez-vous de la Journée olympique lancé le 23 juin par le CIO et organisé en France par le CNOSF est désormais devenu la seule manifestation mondiale annuelle du Mouvement olympique. Elle contribue ainsi à diffuser les valeurs et les principes fondamentaux de l'Olympisme dans le monde entier.

Cap sur Annecy 2018 : l'enjeu grandeur nature

Un cadre naturel grandiose, un tempérament sportif hors normes, une tradition d'accueil réputée, un territoire débordant d'énergie et de vitalité... tel est le décor d'une candidature résolument grandeur nature !

Les fondements du dossier Annecy 2018

Annecy 2018, c'est la promesse d'un spectacle unique, au cœur des Pays de Savoie - 1^{ère} destination mondiale pour les sports d'hiver-, garanti par de formidables atouts et l'attachement à **cinq grands principes** qui fondent notre démarche :

> DES JEUX QUI PRIVILÉGIENT UNE GOUVERNANCE CONJOINTE AVEC LE CNOSF ;

> DES JEUX DU PARTAGE (POUR LA JEUNESSE, L'ACCESSIBILITÉ, L'HOSPITALITÉ, LA CULTURE ET LES FESTIVITÉS) ;

> DES JEUX POUR LES SPORTIFS, PORTÉS PAR DES SPORTIFS ;

> DES JEUX RÉSOLUMENT ÉCOLOGIQUES ;

> DES JEUX BASÉS SUR UNE UTILISATION OPTIMALE DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Les atouts d'une candidature d'exception

Des J.O. d'hiver sur un terrain de jeu exceptionnel, entre les neiges éternelles du mont Blanc et le lac le plus pur d'Europe ? C'est l'enjeu grandeur nature !

L'expertise des grandes compétitions internationales, la maîtrise des coûts, le respect de l'environnement, la qualité des réseaux de transports, les capacités d'hébergement sont parmi les atouts d'une candidature de l'excellence qui a placée les notions de partage et d'héritage au centre de son projet.

La candidature d'Annecy 2018, c'est aussi un élan populaire relayé par une foule de personnalités, toutes unies derrière un formidable projet de développement du territoire.

Des jeux au bilan carbone nul

- >utilisation maximale des infrastructures existantes dans un cadre déjà préservé
- >utilisation maximale des transports en commun privilégiant les énergies propres utilisation privilégiée de véhicules légers à énergie propre
- >construction de bâtiments à énergie positive (Eco-Villages olympiques et paralympiques) et d'installations respectueuses de l'environnement (tremplin utilisant une combe naturelle du relief)
- >programme de compensation des émissions de CO²
- >création d'une structure reconnue d'utilité publique, à vocation environnementale

70 % des sites de compétition nécessaires aux Jeux existent déjà et sont homologués pour des coupes du monde

Un partenariat fort avec le mouvement sportif

- >Exceptionnel terrain d'entraînement et de compétitions, ce territoire s'impose comme un vivier naturel de champions :
50 médaillés olympiques dont 15 champions olympiques, 8 champions paralympiques, et la plupart des champions d'aujourd'hui (Tessa Worley, Vincent Vittoz, Jean-Baptiste Grange, Yannick Ponsero, Julien Lizeroux...)
- >développement d'un programme de collaboration et de mobilisation avec le mouvement sportif

100 % des infrastructures de transports nécessaires à l'accueil des Jeux existent déjà. Chaque site olympique sera accessible au minimum par 2 ou 3 itinéraires distincts.

L'expertise en matière d'organisation de grands évènements

- >**60 % des épreuves de Coupe du monde** (ski alpin, nordique et artistique) organisées en France se déroulent en Haute-Savoie, mais aussi de multiples compétitions dans les disciplines d'été : championnats du monde de VTT, coupe d'Europe d'athlétisme, Evian Master golf, Tour de France cycliste...
- >Avec 1 290 clubs sportifs, 111 497 licenciés et un réseau régional de 250 000 bénévoles, la Haute-Savoie dispose d'un vivier de volontaires compétents pour assurer la réussite des grands évènements.

Une candidature dédiée à la jeunesse

- >programme d'hospitalité de la jeunesse du monde
- >projets pédagogiques en direction des jeunes publics
- >programme de détection et de formation de jeunes champions sur les sites olympiques de compétition

Un héritage utile pour le monde sportif

- >reconversion des villages olympiques en hébergements sportifs et en logements
- >création de nombreuses infrastructures : centre permanent d'accueil et d'hébergement pour les fédérations sportives, centre permanent d'entraînement et de compétition de patinage de vitesse, accessibilité parfaite des installations sportives, des bâtiments et des infrastructures de transport...

Le budget prévisionnel de la candidature

Le budget de fonctionnement de la candidature pour les deux années de compétition internationale, est évalué à 15 M€.

Ce budget comprend :

- les études techniques
- la communication
- la promotion internationale
- l'administration et les ressources humaines

Il sera composé de :

- 5M€ de financements privés
- 10M€ de financements publics

- **Deux phases budgétaires :**

Phase 1 / « Requête » (jusqu'en juillet 2010) : 5M€

RECETTES

Public	3 500 000€
Privé	1 500 000€

DEPENSES

Etudes techniques	1 500 000€
Communication	1 250 000€
Promotion internationale	1 250 000€
RH et administration	750 000€
Divers	250 000€

TOTAL 5 000 000€

Phase 2 / « Candidature » (jusqu'en juillet 2011) : 10M€

RECETTES

Public	7 000 000€
Privé	3 000 000€

DEPENSES

Etudes techniques	3 300 000€
Communication	2 000 000€
Promotion internationale	3 000 000€
RH et administration	1 500 000€
Divers	200 000€

TOTAL 10 000 000€

Pour rappel, le budget de pré-requérance (de la déclaration de candidature jusqu'au 18 mars 09) était le suivant :

RECETTES	
Public	1 400 000€
DEPENSES	
Etudes techniques	400 000€
Communication	600 000€
RH et administration	200 000€
Divers	200 000€
TOTAL	1 400 000€

- **Les financeurs du Comité de candidature**

1 - Participations publiques	10 000 000 €
Ville d'Annecy	1 500 000 €
Conseil Général de la Haute Savoie	1 500 000 €
Région Rhône-Alpes	1 500 000 €
	+ études (1 000 000€)
Sites Olympiques	1 000 000 €
Etat	3 500 000 €
2 - Partenariats privés	5 000 000 €
Partenaires principaux	2 000 000 €
Club des entreprises	3 000 000 €
TOTAL DES RECETTES	15 000 000 €

Le calendrier & les principales échéances

18 mars 2009

Le Comité National Olympique et Sportif Français sélectionne Annecy pour porter la candidature française à l'organisation des Jeux d'hiver 2018

31 juillet 2009

Lancement officiel de la procédure de candidature – tous les CNO sont invités à soumettre le nom d'une ville « requérante »

15 octobre 2009

Date limite pour soumettre le nom des villes « requérantes »

Février 2010

Programme d'observation – Vancouver 2010

2 juillet 2010

Sélection par le CIO des villes « candidates »

Septembre 2010

Séance d'information pour les villes « candidates »

11 janvier 2011

Soumission des dossiers de candidatures et des garanties

Mi-février/mars 2011

Visite de la commission d'évaluation du CIO

Juin 2011

Rapport de la commission d'évaluation (un mois avant l'élection) du CIO

6 juillet 2011

Session du CIO pour l'élection et l'annonce de la ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018

Les Jeux Olympiques d'hiver et le territoire en chiffres

Les Jeux d'hiver, c'est d'abord le rêve Olympique et la célébration des valeurs universelles du sport. Mais l'accueil du 3ème évènement sportif mondial est aussi un extraordinaire accélérateur de développement pour tout un territoire.

Les Jeux d'hiver en chiffres:

2 500 athlètes
7 sports
15 disciplines
84 épreuves
12 000 journalistes
18 000 volontaires
90 000 accréditations
230 000 repas dans les villages Olympiques
1,2 millions de billets

Un territoire à l'échelle internationale

La 1ère capacité au monde d'hébergement touristique d'hiver

1,3 million de lits en Pays de Savoie

82 000 chambres répondant à la demande du CIO

(23 300 chambres) dans le périmètre olympique dont

35 000 chambres classées, parmi lesquelles 12 000 chambres 4 et 5 étoiles (Annecy, Chamonix, Genève, Evian, Megève...)

Au cœur du plus grand domaine skiable du monde

Les Pays de Savoie comptent plus de **75 000 km de pistes et 110 stations** dont les plus réputées du globe : Chamonix, Megève, Morzine, La Clusaz, le Grand-Bornand, la Plagne...

Berceau des Jeux d'hiver

Berceau historique des J.O. d'hiver (Chamonix en 1924) et des mondiaux de ski handisport (Grand Bornand en 1974)

81,5%

C'est le pourcentage d'opinions favorables à la candidature qui ressort d'un sondage réalisé début 2009 pour le CNOSF auprès d'un échantillon de 600 Haut-savoyards (résidents d'Annecy, de l'agglomération et des communes proposés par la candidature pour accueillir des épreuves). Chez les moins de 25 ans, l'adhésion au projet s'élève à 100 %.